

Postulat

Article 32 du règlement du Conseil Général – Le postulat

1. Chaque membre du Conseil général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.
2. La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul membre (article 31 alinéas 3, 4, 5).
3. En cas d'acceptation par le Conseil général, le postulat oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.
4. Lors de la réponse, seul le premier.ère signataire peut reprendre la parole.

1^{er}.e signataire : Ariane Mudry Les Verts

Date du dépôt : 30.06.2022

Sujet : Win3 – Des seniors bénévoles comme aides en classe

PRESENTATION

Le concept de Win 3 est un projet intergénérationnel scolaire. Il a été lancé en 2018 à Neuchâtel, et compte aujourd'hui plus d'une centaine de classes. Ce projet est simple, pertinent et enrichissant. Il permet à des seniors bénévoles d'apporter leur aide dans des classes de degrés 1 à 8H à raison de deux à quatre périodes hebdomadaires. Ils fonctionnent en tandem avec le titulaire qui apprécie ce soutien.

Via le projet Win3, le résultat est trois fois gagnant :

1. Les bénévoles accomplissent une tâche très valorisante
2. Les enfants bénéficient de l'expérience de vie des personnes plus âgées
3. Les enseignant-e-s enrichissent leurs cours grâce à l'apport de leurs aîné-e-s.

MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT

Ce projet fonctionne par le rapprochement entre Pro Senectute et la Commune. Les seniors volontaires s'adressent à Pro Senectute qui leur fait passer un entretien. Ils font ensuite connaissance avec l'enseignant qu'ils seront amené-e-s à seconder selon un cahier des charges établi en accord avec elle/lui.

WIN3 A SION

A Sion, des seniors interviennent dans de rares classes et ces rencontres sont toujours appréciées par les uns et par les autres.

Il ne s'agit en aucun cas de prendre la place de professionnels, mais d'une ressource supplémentaire à disposition des enseignants.

Ce postulat est donc un projet qui fonctionne sur une base de volontariat du côté des enseignants et de bénévolat du côté des personnes âgées.

A noter qu'il ne concerne pas que des enseignants retraités, mais toute personne intéressée. Une couturière retraitée qui apporterait son aide en cours d'ACM, un ancien banquier qui viendrait aider des petits en difficulté à entraîner la lecture, un grand-papa actif qui monterait un petit projet avec des élèves allophones....

Toute compétence est bonne à prendre et apportera à coup sûr beaucoup à notre école.

Pour plus d'information :

https://www.neuchatelville.ch/fileadmin/sites/ne_ville/fichiers/presse/communiques_presse/imported/2018/Communique_Win3.pdf

POSTULAT W3 – Des seniors bénévoles comme aides en classe

Alr Ariane Courte Mudy
Les Verts

THIBERTY GENIN
LOS VORTS

Valérie de Lavallat
Le Centre

Michaël Bernhardt
Le Centre

Johanne Guex - Crosier, PS

Grégoire Vuissot, PS

Julien Berthod, PS

Christelle Sierro Fardel
PLR

Nathalie Pitteloud Rey
Les Verts

Pitteloud
Ami Thressoz Reynard
les Verts Amithug

Patrick Siggen
Le Centre

Stephanie Perruchod

Morlyne Austrey
Bucobz
Andrey

Killian Bianchi, PS